

BUDGET ANNEXE ZA DES CHAMPS PIOT

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

FONCTIONNEMENT

Le total des dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023 s'élève à 79 710,27 € ce qui représente 16,09 % des crédits votés au BP. Les recettes s'élèvent à 186 899,27 € soit 37,72 %.

La section de fonctionnement se solde donc par un excédent de 107 189 €.

DEPENSES		2023		2022
CHAPITRE	Budgetisé	Réalisé	Réalisé	
011	Charges à caractère général	170 950,00 €	2 933,00 €	6 460,00 €
023	Virement à la section d'investissement	247 726,27 €	0,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	76 788,27 €	76 777,27 €	70 317,27 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement			220,00 €
Total DEPENSES		495 454,54 €	79 710,27 €	76 997,27 €

Niveau de réalisation

16,09 %

RECETTES		2023		2022
CHAPITRE	Budgetisé	Réalisé	Réalisé	
002	Excédent de fonctionnement reporté	100 537,27 €	0,00 €	
042	Opérations d'ordre entre sections	247 727,27 €	79 710,27 €	76 777,27 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement			220,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1,00 €	0,00 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	107 189,00 €	107 189,00 €	100 537,27 €
77	Produits exceptionnels	40 000,00 €	40 000,00 €	
Total RECETTES		495 454,54 €	186 899,27 €	177 534,54 €

Niveau de réalisation

37,72 %

Résultat sur l'exercice

107 189,00 €

Résultat antérieur reporté

100 537,27 €

Résultat cumulé

207 726,27 €

INVESTISSEMENT

Le total des dépenses d'investissement s'élève à **79 710,27 €**, soit un taux d'exécution de **24,56 %**, et les recettes à **76 777,27 €** soit **23,66 %**.

Ainsi, la section d'investissement se clôture avec **un déficit de 2 933 €**.

DEPENSES		2023		2022
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé	Réalisé
001	Solde d'investissement reporté	76 777,27 €	0,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	247 727,27 €	79 710,27 €	76 777,27 €
Total DEPENSES		324 504,54 €	79 710,27 €	76 777,27 €
<i>Niveau de réalisation</i>			<i>24,56 %</i>	

RECETTES		2023		2022
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé	Réalisé
021	Virement de la section de fonctionnement	247 726,27 €	0,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	76 778,27 €	76 777,27 €	70 317,27 €
Total RECETTES		324 504,54 €	76 777,27 €	70 317,27 €
<i>Niveau de réalisation</i>			<i>23,66 %</i>	
<i>Résultat sur l'exercice (déficit)</i>			<i>- 2 933,00 €</i>	
<i>Résultat antérieur reporté (déficit)</i>			<i>- 76 777,27 €</i>	
<i>Résultat cumulé (déficit)</i>			<i>- 79 710,27 €</i>	

<i>Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent)</i>	104 256,00 €
---	---------------------

<i>Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)</i>	128 016,00 €
--	---------------------

COMMENTAIRES SUR LE C.A. 2023

Le budget annexe ZA des Champs Piot voté pour la première fois en 2019 concerne l'extension de la zone d'activités de SAULNOT. Sur cet exercice 2023, la taxe foncière a été réglée pour 233 €.

Le chiffrage de l'avant-projet des travaux d'extension par le Cabinet Delplanque (VRD) est de 2 700 €.

Les travaux seront réalisés en 2024 en vue de l'accueil du site de l'Unité Technique du Département.

Côté recettes : il n'y a pas eu de recettes de commercialisation d'autant que le terrain nu sera cédé à l'euro symbolique début 2024 au Département 70.

Toutes les autres écritures concernent les opérations d'ordre et les variations des en cours et des stocks.

Ce budget est élaboré en comptabilité de stock, la section de fonctionnement se solde à **107 189 € grâce à un virement émanant du BP** tandis que la section d'investissement se clôture avec **un déficit de 2 933 € et de 79 710,27 € avec les reports.**

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 070-247000722-20240306-037_2024-DE



APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE

ADMINISTRATIF 2023

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 070-247000722-20240306-037_2024-DE



Il est proposé d'approuver le compte de gestion et le compte administratif du budget annexe ZA des Champs Piot celui-ci étant conforme au compte de gestion du percepteur.

DEPENSES :

Section de fonctionnement :	79 710,27 €
Section d'investissement :	79 710,27 €

RECETTES :

Section de fonctionnement :	186 899,27 €
Section d'investissement :	76 777,27 €

REPRISE DE RESULTAT

L'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du Compte administratif. Ces résultats sont justifiés par :

- les rattachements de fonctionnement,
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Il est donc proposé au conseil communautaire d'affecter les résultats comme suit :

	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	100 537,27 €	107 189,00 €	207 726,27 €
Investissement	- 76 777,27 €	- 2 933,00 €	-79 710,27 €

Pour l'affectation des résultats aucun reste à réaliser n'est à prendre en compte.

AFFECTATION DE RESULTATS - BUDGET ZA DES CHAMPS PIOT	
Résultat de fonctionnement à affecter en 2024	207 726,27 €
Solde d'Investissement (Déficit)	- 79 710,27 €
Solde des restes à réaliser d'investissement (Recettes – dépenses)	0,00 €
Déficit de financement en investissement (Déficit d'investissement + Restes à réaliser)	0,00 €
AFFECTATIONS définitives et augmentations de crédits	
1 Affectation au R/1068	0,00 €
2. Report en fonctionnement au R/002	207 726,27 €
3. Report en investissement au D/001	79 710,27 €